

# **AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHES**

## **APPEL D'OFFRES**

### **Petits Travaux**

#### **RÉHABILITATION DU BUREAU DE LA DIRECTION SANITAIRE DES NIPPES ET DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PERSONNEL DU CENTRE DE SANTÉ DE BERQUIN**

<b>PAYS</b>	: RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
<b>PROJET</b>	: PROJET DE RENFORCEMENT DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE DE LA SURVEILLANCE (PROSYS)
<b>TITRE DU MARCHÉ</b>	: PETITS TRAVAUX DE REHABILITATION DU BUREAU DE LA DIRECTION SANITAIRE DES NIPPES ET DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PERSONNEL DU CENTRE DE SANTÉ DE BERQUIN
<b>PRÊT/CRÉDIT/DON NO</b>	: IDA-D4670
<b>REFERENCE STEP NO</b>	: HT-UGP-508000-CW-FRB
<b>APPEL D'OFFRES NO</b>	: UGP/MSPP-2025-TRAV001-AON
<b>EMIS LE</b>	: 3 Décembre 2025

1. *Le Gouvernement de la République d'Haïti a obtenu un Don de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de Renforcement des soins de santé primaires et de la Surveillance (PROSYS), projet du Ministère de la Santé Publique et de la population (MSPP), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de petits travaux de réhabilitation du bureau de la direction sanitaire des Nippes et de construction de la résidence du personnel du Centre de Santé de Berquin.*
2. *Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), via l'Unité de Gestion des Projets (UGP), invite, par la présente, les Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Exécution des travaux ci-dessus mentionnés, à soumettre des offres électroniques via son système d'achat EUNA PROCUREMENT (Bonfire).*
3. *La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » - Février*

**2025 - de la Banque Mondiale (le Règlement de passation des marchés) », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles.**

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Gestion des Projets du Ministère de la Santé Publique et de la Population (UGP/MSPP), soit par correspondance physique adressée au bureau de l'UGP/MSPP, situé au numéro 10, Delmas 81, durant les heures de bureau (de 9h00 à 15h00), soit par courrier électronique à l'adresse suivante : [prosys.procurement@gmail.com](mailto:prosys.procurement@gmail.com).
5. Le Dossier d'Appel d'Offres, *en version française format PDF, est disponible sur le système d'achat électronique de l'UGP/MSPP: EUNA PROCUREMENT (Bonfire – Haiti Ministry of Health – Unité de Gestion des Projets)* pour être consulté et/ou acquis par tous les Soumissionnaires de pays éligibles intéressés.
  - 5.1. Pour accéder au Dossier d'Appel d'Offres, le Soumissionnaire qui n'est pas encore enregistré dans la plateforme **EUNA PROCUREMENT (Bonfire)** doit le faire, en cliquant sur le lien suivant: <https://mspp.bonfirehub.com/portal/?tab=openOpportunities>.
  - 5.2. Pour l'achat du Dossier d'Appel d'Offres, le Soumissionnaire doit adresser une demande écrite à l'adresse : [prosys.procurement@gmail.com](mailto:prosys.procurement@gmail.com), accompagnée du paiement non remboursable de sept mille cinq cents gourdes (7 500,00 Gdes) par chèque de direction établi au nom de MSPP-IDA-D4670. **Tout Soumissionnaire n'ayant pas effectué ce paiement ne pourra pas soumettre d'offre.**
6. Il est à noter qu'**une visite des sites est obligatoire** et sera conduite par l'équipe technique de l'UGP/MSPP, afin que les soumissionnaires potentiels puissent préparer leurs offres en parfaite connaissance de ces sites, leur accessibilité, contraintes et atouts. À l'issue de cette visite, chaque firme participante recevra une attestation de visite, qui devra obligatoirement être jointe à l'offre. En l'absence de cette attestation, l'offre sera déclarée non recevable.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de **s'inscrire pour la visite des sites** en adressant une demande à l'adresse électronique suivante : [prosys.procurement@gmail.com](mailto:prosys.procurement@gmail.com) au plus tard le **14 Décembre 2025** afin d'obtenir le calendrier détaillé des visites.

7. Le Maître d'Ouvrage a fixé à huit (8) mois le délai d'exécution des travaux. Le soumissionnaire doit fournir tout élément probant démontrant sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter les travaux dans le délai imposé.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre. Une copie de cette garantie doit figurer dans le dossier de soumission et l'original doit être déposé au bureau **de l'UGP/MSPP au maximum sept (7) jours** après la date et l'heure fixées pour **l'ouverture des offres**.

**Le montant de la garantie d'offre est de : Cinq mille et 00/100 Etats Unis d'Amérique (5,000.00 USD).**

La garantie d'offre doit être **une garantie à première demande** et peut être présentée, **au choix du soumissionnaire**, sous l'une des formes suivantes :

- a) une garantie d'offre émise par une banque ;
- b) une garantie d'offre émise par une institution financière reconnue;
- c) un **chèque de direction à l'ordre de MSPP-IDA-D4670.**

9. Il s'agit d'une procédure en une seule enveloppe. Le Soumissionnaire ayant *consulté le DAO via la plateforme, acquitté les frais de téléchargement du DAO, participé à la visite obligatoire, reçu l'attestation et soumis sa garantie d'offre*, devra remettre son Offre en un fichier par voie électronique sur le site de BONFIRE au plus tard le **vendredi 9 janvier 2026, à l'heure limite de 11h00 a.m.**

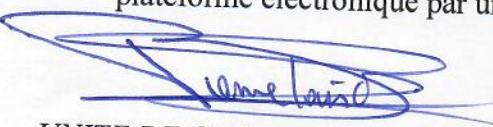
9.1. Les formulaires de soumission, en version modifiables, sont disponibles sur le système d'achat pour être téléchargés, remplis et téléversés par le soumissionnaire.

9.2. Le système d'achat BONFIRE n'acceptera pas une soumission à l'expiration du délai limite de remise des offres.

8.3. Les offres seront ouvertes publiquement de manière hybride (au bureau de la Passation des Marchés de l'UGP/MSPP, sis au n° 3, Delmas 81, et par visioconférence) trente minutes (30 min) après l'heure limite de soumission, soit **vendredi 9 janvier 2026, à 11 h 30 a.m.**, en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes connectées à la session de visioconférence.

8.4. Tout soumissionnaire ayant déposé une offre recevra, à l'adresse électronique utilisée lors de la création de son compte fournisseur sur le système d'achat, une invitation de la Passation des Marchés de l'UGP/MSPP pour participer en ligne à la séance d'ouverture des offres.

8.5. L'UGP/MSPP n'endossera aucune responsabilité en cas de mauvaise manipulation de la plateforme électronique par un soumissionnaire lors de la soumission de son offre.

  
UNITE DE GESTION DES PROJETS (UGP)  
Dr. Yves Gérard Joseph Pierre-Louis, Directeur Exécutif  
# 10, Delmas 81, HT6120, Delmas, Haïti.  
Email: [prosys.procurement@gmail.com](mailto:prosys.procurement@gmail.com)

